

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 NOVEMBRE 2018

## **PERMIS DE CONSTRUIRE DU RESTAURANT PANORAMIQUE (petit train)**

Le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction par le service instructeur de la DDT qui dispose de 5 mois.

## **DELEGUES A LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES**

La réforme de la gestion des listes électorales change au 1er janvier 2019. Les listes seront dorénavant actualisées en permanence et extraites en tant que de besoin du Registre Electoral Unique.

Cette nouvelle réforme facilite également l'inscription des citoyens car ils pourront demander leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin.

Enfin, les Maires se voient transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits.

Il convient de procéder à la création de la commission de contrôle composée pour les communes de moins de 1.000 habitants :

- d'un conseiller municipal titulaire et d'un conseiller municipal suppléant.
- d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet (Josiane Sozet sera proposée pour poursuivre la mission)
- d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance (Paul Arnaud sera proposé pour poursuivre la mission).

Cette commission sera chargée d'examiner « à posteriori » les recours administratifs formés par les électeurs contre les décisions prises par le Maire à leur encontre.

A l'unanimité, Olivier ARNAUD est désigné délégué titulaire de la commission, Cristelle GALLIEN est la déléguée suppléante.

## **DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA HALTE GARDERIE « LES P'TITES CANAILLES**

La halte-garderie " Les p'tites canailles " est une association parentale : Familles rurales des Commiers.

Cet établissement accueille des enfants de 3 mois à 4 an(s) et a toujours accueilli les enfants de notre commune contre le versement d'une participation communale qu'il convient d'actualiser.

Pour équilibrer le budget de l'établissement et contribuer ainsi à sa pérennisation, une participation de 2 € par heure et par enfant est sollicitée.

Un enfant fréquente un jour par semaine la garderie à raison de 28 h/mois (56 €).

La structure demande également la régularisation pour la participation d'un enfant de Monteynard qui a fréquenté la garderie de janvier à juin 2018 à hauteur de 126 h soit 252 € (cet enfant est depuis septembre scolarisé).

Le Conseil Municipal (7 voix pour, 2 contre et 1 abstention) accepte d'instaurer une participation de 2 euros par heure et de régulariser la participation de janvier à juin 2018.

## **REVALORISATION DU SALAIRE D'UN AGENT COMMUNAL**

Pour répondre à une demande de revalorisation de salaire d'un agent, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de rémunérer l'agent concerné sur la grille de référence d'un agent technique catégorie C au 10<sup>ème</sup> échelon correspondant à l'ancienneté avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2018 (indice brut 387, indice majoré 354) et proratisé selon le temps de travail (50 %).

.../...

## **FETES DE FIN DANNEE**

- Cérémonie du 11 novembre (apéritif à la salle polyvalente) pour le centenaire, des élèves de CM viennent réciter des poèmes lors de la cérémonie. Cloches sonnent 11 minutes à 11h (merci au bénévole qui se chargera de sonner les cloches).
- Dégustation de Beaujolais Nouveau le jeudi 15 novembre à 18h30 à la salle polyvalente.

.../...

- Repas de Noël des anciens : samedi 1er décembre, repas et animations par des danseuses
- Fête de Noël de l'école : spectacle offert par le Sou des Ecoles le 21 décembre après-midi avec gouter offert par la municipalité.
- Fêtes de Noël des Nounous : vendredi 21 décembre, 18h

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Auto surveillance de la station d'épuration**

En application de l'article 17, l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, les communes équipées de systèmes d'assainissement doivent mettre en place une surveillance des stations de traitement des eaux usées.

La fréquence minimale de réalisation des bilans est de 1 fois par an pour les stations comprises entre 500 et 1000 équivalents habitants (600 pour notre commune).

Il s'agit de bilans à réaliser en entrée et en sortie de station d'épuration sur une période 24 h. La 1<sup>ère</sup> année la fréquence des contrôles est de 2 bilans puis un bilan tous les ans ensuite.

La société A.TEAU a été retenue pour un montant de 1.180 € HT en 2018 et 2.360 € HT pour 2019.

- **Travaux aux Liorats**

Le Conseil accepte à l'unanimité les esquisses et estimatifs des travaux afin que le SEDI engage la phase d'exécution, à savoir :

**Rénovation éclairage public** : Montant prévisionnel des travaux TTC est de 13.899 €, part communale : 8.053 € (58 %).

**Enfouissement Basse Tension** : Montant prévisionnel des travaux TTC est de 79.428 €, part communale : 31.519 € (40 %).

**Enfouissement téléphone** : Montant prévisionnel des travaux TTC est de 17.558 €, part communale : 16.291 € (93 %).

- **Limitation vitesse à 30 km/h**

Interpellé à plusieurs reprises par des riverains de la RD qui déplorent une vitesse encore trop élevée des poids lourds, une réflexion avec les services de la Maison du Territoire est en cours.

Les élus déplorent la vitesse excessive sur la RD 529.

La question de la sécurité est une priorité pour la mairie.

Le Maire rappelle que des aménagements ont été réalisés ces dernières années. Les règles en matière de « zone 30 » doivent également être respectées.

### **La parole aux élus**

- Exposition « portraits de jeunes en Matheysine ». Cette exposition sera en mairie de Monteynard quelque temps début 2019.
- Chemin de Neys : travaux terminés.
- Lotissement du Champa : attention au sens interdit et à la vitesse.
- Lotissement Pré-Pellat : demande de reprise de la voirie par la commune. La Mairie examinera cette requête à réception d'une demande « officielle » cosignée de l'ensemble des habitants (non parvenue à ce jour).

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 15.

Pas de date de fixée pour un prochain Conseil Municipal.

